



Tarbes, le 23 septembre 2019

Monsieur le Préfet des Hautes Pyrénées
Place du Général Charles de Gaulle
65 000 Tarbes

Objet : plan de restructuration du réseau de la DGFIP des Hautes Pyrénées.

P.J : Courrier de Mme Carole Delga au DRFIP du 20 septembre 2019.

Monsieur le Préfet,

Le 16 septembre 2019 près de la moitié des agents des finances publiques du département étaient en grève pour demander le retrait du plan Darmanin de restructuration du réseau des finances publiques.

Dans de nombreux départements la grève a été reconduite et cette semaine des initiatives et mobilisations sont programmées dans notre département.

A l'occasion de cette journée de mobilisation du 16 septembre Mmes Dubié et Artigalas ont renouvelé leur soutien aux agents des finances et réitéré qu'elles n'acceptaient pas la teneur de ce plan, exigeant publiquement :

- le maintien d'une trésorerie de pleine compétence par communauté de communes,
- le maintien des trésoreries de Tarbes et de Lourdes de pleine compétence au niveau de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées,
- le maintien du SIP-SIE de Lourdes de pleine compétence et du SIP de Lannemezan de pleine compétence.

De la même manière le Président du Conseil Départemental a indiqué qu'il soumettrait prochainement (11 octobre 2019) au vote de l'assemblée départementale une motion de rejet du plan de restructuration présenté.

Le 20 septembre 2019, Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie, a également informé le Directeur Régional des Finances Publiques de son opposition totale au plan présenté (courrier joint).

Les parlementaires ainsi que le Président de la collectivité territoriale ont également rappelé leur demande d'une table ronde sur l'organisation des services de la DGFIP à l'échelon départemental, avis également partagé par le Président de l'Association des Maires Ruraux du département.

Nous avons également connaissance du vote de nombreuses délibérations dans les communes de notre département qui vont toutes à l'encontre du plan proposé par le Ministre des Comptes Publics et la direction générale des finances publiques.

A ce sujet, nous vous demandons de bien vouloir porter à notre connaissance le nombre de délibérations que vos services ont recensé à ce jour ainsi que leur contenu.

Nous vous avons fait part de l'ensemble de ces éléments de contexte lors de l'audience que vous nous avez accordée le 16 septembre 2019.

Nous considérons, au regard de cette mobilisation qui s'exprime sous différentes formes (pétitions, expressions publiques, grèves, délibérations, motions...), qu'il n'est pas acceptable de considérer, comme le laisse entendre la direction départementale des finances publiques, que le débat sur l'organisation des services de la DGFIP serait clos à la mi ou fin octobre.

A cet égard, les dernières déclarations du Ministre des Comptes Publics indiquent que cette échéance peut être repoussée.

C'est pourquoi nous réitérons la demande présentée le 16 septembre du retrait de ce plan et de l'organisation d'une table ronde permettant d'ouvrir un véritable débat sur l'organisation des services publics financiers dans notre département, ce qui permettrait un état des lieux de nos missions et des conditions de leur exercice ainsi qu'une réelle appréciation des besoins des populations du territoire.

Restant bien évidemment à votre disposition et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

José Navarro
Secrétaire CGT Finances Publiques
07.89.52.26.14

jnavarro.cgt65@orange.fr

Pascale Senmartin
Solidaires Finances Publiques

pascale.senmartin@dgfip.finances.gouv.fr

Marie-Françoise Thomas
FO DGFIP

marie.thomas@dgfip.finances.gouv.fr